



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 28 mai 2014 — N° 6

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Oliver Jones, citoyen d’honneur de Montréal.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de l’organisme Escale Famille Le Triolet.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter M. Jonathan Wener pour la 25^e édition du Défi Canderel.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Georgette Asselin.

M. Bernier (Montmorency) fait une déclaration afin de remercier le gouvernement étudiant de l’école secondaire La Courvilloise.

28 mai 2014

M. Lessard (Lotbinière-Frontenac) fait une déclaration afin de souligner le Mois de l'arbre et des forêts.

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration concernant le Centre d'écoute Montérégie.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de souligner Le *Tour de rein* de la Fondation canadienne du rein.

Mme Zakaïb (Richelieu) fait une déclaration afin de féliciter le Festival de la gibelotte de Sorel-Tracy, lauréat des Grands Prix du tourisme québécois 2014.

À 9 h 56, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 15.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement;

(Dépôt n° 41-20140528)

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement.

(Dépôt n° 42-20140528)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 25 février 2014, adressée à M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, transmise par M. Sylvain Simard, président du conseil d'administration de la Société des alcools du Québec, en réponse à la motion adoptée par l'Assemblée le 26 novembre 2013 concernant le traitement fiscal accordé aux rabais consentis aux employés et retraités de la Société des alcools du Québec.

(Dépôt n° 43-20140528)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Charbonneau, ministre de la Famille, conjointement avec M. Traversy (Terrebonne), Mme Lavallée (Repentigny) et Mme David (Gouin), propose :

28 mai 2014

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine des services de garde du Québec, qui se déroule du 25 au 31 mai 2014;

QU'elle rende hommage au travail de toutes celles et ceux qui, jour après jour, participent au développement et à l'épanouissement des enfants qui fréquentent les services de garde éducatifs à l'enfance du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Ouellet (Vachon), conjointement avec M. Bonnardel (Granby) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant la mise en place d'un système léger sur rail (SLR) sur le nouveau pont Champlain; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Roberge (Chambly) présente une motion concernant les taxes scolaires en 2014 et le remboursement des hausses de 2013; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme David (Gouin), conjointement avec M. Lisée (Rosemont), présente une motion concernant le financement des organismes d'action communautaire autonome par les ministères; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture

L'Assemblée reprend le débat ajourné le 27 mai 2014 sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Couillard, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Bédard, chef de l'opposition officielle, M. Traversy (Terrebonne), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et M. Roy (Bonaventure), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Khadir (Mercier) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour la faiblesse de ses intentions en matière de protection de l'environnement, notamment en matière de lutte aux changements climatiques et de développement du transport en commun et pour l'incohérence de procéder à une évaluation environnementale stratégique sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures sans l'accompagner d'un moratoire complet sur tous les projets déjà amorcés.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Couillard, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Bédard, chef de l'opposition officielle, M. Traversy (Terrebonne), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Roy (Bonaventure) et M. Khadir (Mercier), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Villeneuve (Berthier) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral qui choisit de faire porter l'avenir de nos finances publiques par un comité fantôme.

28 mai 2014

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Couillard, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Bédard, chef de l'opposition officielle, M. Traversy (Terrebonne), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Roy (Bonaventure), M. Khadir (Mercier) et M. Villeneuve (Berthier), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

À 13 h 02, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Débat sur le discours d'ouverture

L'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Couillard, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Bédard, chef de l'opposition officielle, M. Traversy (Terrebonne), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Roy (Bonaventure), M. Khadir (Mercier) et M. Villeneuve (Berthier), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À 18 heures, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 29 mai 2014, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON